



Communication importante concernant les transferts

En sa réunion du 21 mars 2015, l'Assemblée Générale Statutaire de l'ASBL Aile Francophone de la FRBTT a décidé d'approuver quelques modifications au niveau de la réglementation des transferts. Ces modifications sont applicables dès cette fin de saison 2014-2015.

Le texte complet, modifié, est disponible en pièce jointe, mais vous trouverez, ci-dessous, l'essentiel des changements.

Suppression de la période de consultation

Seules deux phases subsistent :

La phase d'inscription

La phase de confirmation

Modification des dates pour ces deux périodes :

Phase d'inscription : du 05/05 au 20/05

Phase de confirmation : du 21/05 au 05/06

Toutes les formalités administratives, par contre, sont inchangées.

Les documents de transferts modifiés seront disponibles sur le site de la Fédération dès le 01 avril et seuls ces formulaires seront pris en considération.

Le secrétariat de la Fédération est, bien entendu, à votre disposition pour tout renseignement complémentaire souhaité.

Jacques Schooneyt Secrétaire général.







TEL.: 0032 (0) 81 32 21 17